

■ **BNP PARIBAS Services SA**, à Genève, CH-660-0767000-4, rendre des prestations administratives, etc. (FOSC du 23.11.2004, p. 6). Les pouvoirs de Nierle Philippe, Bühler Eric, Guillemau Pascal, ainsi que la procuration de Abbé Gérard, Bagdasarianz Hilarius, Cassasolles Frédéric, Guichard Matthieu, Imbach Franz, Imberteche Gisela, Juille Christine, Pizon Christine, Spadola David et Sturzenegger Richard, sont radiés. Leber Charlotte est maintenant domiciliée à Cologny. Sanchez Jose, jusqu'ici membre de la direction, nommé membre du comité de direction, continue à signer collectivement à deux. Allemonière Pierre, jusqu'ici directeur adjoint, nommé membre de la direction, Bertrand Christian, jusqu'ici sous-directeur, nommé membre de la direction, Fonjallaz Françoise, jusqu'ici sous-directrice, nommée membre de la direction, Honoré Richard, jusqu'ici sous-directeur, nommé membre de la direction, Huet Laurent, jusqu'ici directeur adjoint, nommé membre de la direction, Martina Franco, jusqu'ici sous-directeur, nommé membre de la direction, Mossaz Christian, jusqu'ici directeur, nommé membre de la direction, Opinel François, jusqu'ici sous-directeur, nommé membre de la direction, et Turenne Dominique, jusqu'ici directeur adjoint, nommé membre de la direction, continuent à signer collectivement à deux. Signature collective à deux, limitée à l'établissement principal, a été conférée à Kneuss Thierry, et Prongue Michel, nommés membres de la direction; leur procuration est radiée. Forel Guy, jusqu'ici sous-directeur, nommé membre de la direction, continue à signer collectivement à deux, pour l'établissement principal. Procuration collective à deux, limitée à l'établissement principal, a été conférée à Gonnet Patrick, jusqu'ici membre de la direction; ses pouvoirs sont modifiés en ce sens. Signature collective à deux a été conférée à Mathais Jean-Claude, de France, à Genève, membre du comité de direction. Signature collective à deux, limitée à l'établissement principal, a été conférée à Ade Nicolas, de Vevey, à Bâle, Adnet Franck, de France, à Saint-Martin-de-Bellevue, F, Barrier Cyril, de France, à Genève, Guiffroy Christophe, de France, à Carouge, Lentz Marc, de France, à Ambilly, F, Mirolo Pascal, de France, à Pregny-Chambésy, Monnier Thierry, d'Arnex-sur-Orbe, à Cartigny, Noetzlin Lionel, de Zurich, à Genève, Pedrosa Hilde, d'Onex, à Sciez, F, Prod'Hom Philippe, de Bursins, à Nyon, et Virello Hélène, de France, à Cologny, membres de la direction. Procuration collective à deux, limitée à l'établissement principal, a été conférée à Bochaton Gael, de France, à Reignier, F, Bonnet Benjamin, de France, à Ferny-Voltaire, F, Martinet Sébastien, de France, à Veigy-Foncenex, F, Paramucchio Didier, de France, à Loisin, F, et Ried Frédéric, de Genève, à Troinex.

Journal no 1231 du 28.01.2005

(02685084 / CH-660.0.767.000-4)